

Projet de rupture technologique **cherche** son entrepreneur

Vous êtes intéressé(e) par les technologies innovantes et par l'aventure entrepreneuriale ?

Vous êtes à la recherche d'un projet de création d'entreprise à fort potentiel?

La SATT Paris-Saclay recherche le futur fondateur de la start-up P-TRONICS qui permettra de valoriser une nouvelle voie de fabrication par impression 3D.

Votre mission ? Préparer la création et le plan de développement de la start-up : valider les applications et marchés, construire le modèle économique, formaliser le business plan, définir la stratégie financière, etc.

P-TRONICS



#Impression 3D #Matériaux Polymères

#FDM

#Capteurs Intégrés

#Plugin CAO

- ► Technologie maturée pendant 18 mois par la SATT Paris-Saclay pour un investissement total de 534 k€ et reposant sur 3 familles de brevets internationaux
- ► Rupture technologique pour l'impression 3D simultanée d'un objet (FDM) et d'un composant actif (Electronics Printing)
- Assemblage de développements hardware, software et matériaux qui permet d'aboutir à une solution unique intégrant la proposition de valeur de l'impression 3D pour réaliser des objets mécatroniques

Découvrir la fiche projet

////////// Un environnement propice au développement de la start-up

Partenaires techniques mobilisés

La start-up bénéficiera du soutien des inventeurs de la technologie (Université Paris Saclay - Université de Lorraine). Ils seront à vos côtés en tant que conseillers scientifiques et partenaires actifs pour la réalisation de la V2 du prototype industriel.

Partenaire industriel actif

Un partenaire industriel, spécialisé dans l'ingénierie et l'intégration, s'est positionné pour accompagner le plan de développement technique de la première version commerciale.

Son ambition : « Développer une solution complète pour le prototypage rapide comme pour la fabrication de petites et moyennes séries permettant de produire des objets connectés personnalisés en un temps record. »

/////// Le modèle SATT Paris-Saclay

Le modèle économique de la SATT Paris-Saclay repose sur un mécanisme vertueux de partage des revenus générés par l'exploitation des résultats de recherche protégés par brevets. La start-up bénéficiera d'une licence exclusive contre le versement de redevances minorées (% du CA) et prise de parts au capital.